



Séminaire annuel de Vitadom



Le mot du Patron : hausse du carburant, à la limite de l'acceptable

Chères Collaboratrices,
Chers Collaborateurs,

Nous sommes rentrés dans l'année 2022 aussi vite que nous avons terminé l'année 2021. Je ne sais pas vous, mais la vitesse à laquelle filent les années est à mourir de trouille ! Sans doute que le temps qui passe vite est une vérité « plus vraie » dans l'aide à domicile où le travail ne manque pas et où les casse-têtes sont partout.

Avant d'aller plus loin, un mot, un seul, simple et rapide qui résume bien ce que l'on vous doit : **MERCI !**

Merci d'être là et d'agir quotidiennement pour nos clients et bénéficiaires qui ont besoins nous et qui trouvent en votre présence toute l'aide dont ils ont besoin.

Merci à nos équipes administratives. D'agences d'abord pour le lien indispensable qu'ils assurent entre nos professionnels de terrain et nos bénéficiaires. Du siège pour finir qui sont les travailleurs de l'ombre attachés aux besognes administratives et réglementaires, peu reconnus et rarement applaudis depuis les balcons et sans qui pourtant rien ne fonctionnerait.

L'éclaircie laissée par la fin de la pandémie n'aura été malheureusement que de courte durée. Il aura fallu la folie d'un dictateur paranoïaque pour nous faire replonger dans l'incertitude. Car après la Covid-19 c'est maintenant l'explosion des prix des carburants qui nous fait tousser et nous inquiète. Le relèvement des indemnités kilométriques en fin d'année dernière que nous avons passé de 0,25€ par kilomètre à 0,45€ n'aura bientôt plus d'effet si le prix de l'essence continue à augmenter. L'ensemble des branches professionnelles de l'aide à domicile ont fait un appel au Président de la République pour tirer la sonnette d'alarme. Espérons que le message sera entendu.

Pour conclure ce « mot du patron », je veux vous dire à quel point je suis fier du travail que vous réalisez et qui, je dois bien le reconnaître, me dépasse parfois humainement parlant. Du service compte jusqu'à nos auxiliaires de vie en passant par les agents de notre micro-crèche, vous faites toutes et tous un travail remarquable et désormais remarqué. S'il est un métier qui donne du sens à nos vies, c'est bien le nôtre et c'est sans doute le plus important.

Nicolas Baret, Gérant

Vitadom se transforme en entreprise à mission !

Comme annoncé à l'occasion des vœux de Nicolas Baret en janvier dernier, Vitadom va entreprendre sa transformation en entreprise à mission.

C'est quoi l'Entreprise à mission ?

Issue de la loi PACTE de 2019, l'entreprise à mission caractérise les entreprises qui s'engagent dans une démarche sociale, sociétale et environnementale en impliquant activement leurs salariés dans leurs processus de décisions. Le propre des entreprises à missions est la définition d'une « raison d'être » qui va bien au-delà de leurs missions traditionnelles et qui fixe des objectifs à atteindre tout au long de l'année et des indicateurs de contrôle. C'est par exemple, pour une entreprise de restauration scolaires « la volonté de proposer des produits sains pour les enfants, en circuit court et respectueux de l'environnement ». Dans cet exemple, l'entreprise concernée devra passer de la parole aux actes en se fixant des objectifs précis et en mettant en place une méthode de contrôle supervisée par un organisme indépendant.

Pourquoi cette démarche volontaire ?

Bien qu'inscrite depuis de nombreuses années dans une démarche d'entreprise à mission mais sans avoir la moindre reconnaissance, Vitadom souhaite faire reconnaître publiquement sa différence et revendiquer ouvertement ses valeurs à sa vision de l'aide et de l'accompagnement à domicile.

La démarche sociale, sociétale et environnementale de Vitadom n'est depuis très longtemps plus à redire. L'entreprise veut désormais y associer son personnel dans une nouvelle gouvernance qui associera tous les Collaborateurs pour des décisions mieux concertées et donc mieux prises dans l'intérêt de tous.

Comment cela va-t-il se mettre en place ?

La création du statut d'entreprise à mission va passer par le lancement dès le mois d'avril d'une série de consultations de l'ensemble des salariés de notre entreprise au travers de questionnaires, de réunions physiques et de webinaires.

Un comité de pilotage spécialement composé d'intervenants à domicile (auxiliaires de vie, assistants ménagers et garde d'enfants) et de personnels administratifs de toutes nos agences ainsi que de représentants du siège va t'être créé. Ce comité aura pour mission de récolter toutes les suggestions reçues d'internet et des webinaires afin d'en extraire les idées les plus pertinentes. Ce comité travaillera à la synthèse des contributions reçues pour définir la raison d'être de Vitadom, les objectifs à atteindre de l'entreprise, les moyens de contrôle et enfin le futur mode de gouvernance qui associera le personnel aux décisions de la direction.

Comment faire partie du comité de pilotage ?

Si vous souhaitez intégrer le comité de pilotage (en rappelant que le nombre de places sera limité pour faciliter les échanges), il vous est possible de nous le faire savoir en vous rapprochant de votre Responsable hiérarchique. L'animation du comité de pilotage a été confiée à un prestataire indépendant, dont le rôle sera d'agir dans la plus grande neutralité pour organiser une restitution à la direction.

A partir de quand ça commence ?

Le lancement des premières consultations par internet interviendra **avant la fin du mois de mars** de même que la constitution du comité de pilotage.

La première réunion du comité de pilotage est prévue le **12 avril prochain à Agen** suivi d'une restitution le 11 mai à la Direction à Bergerac.

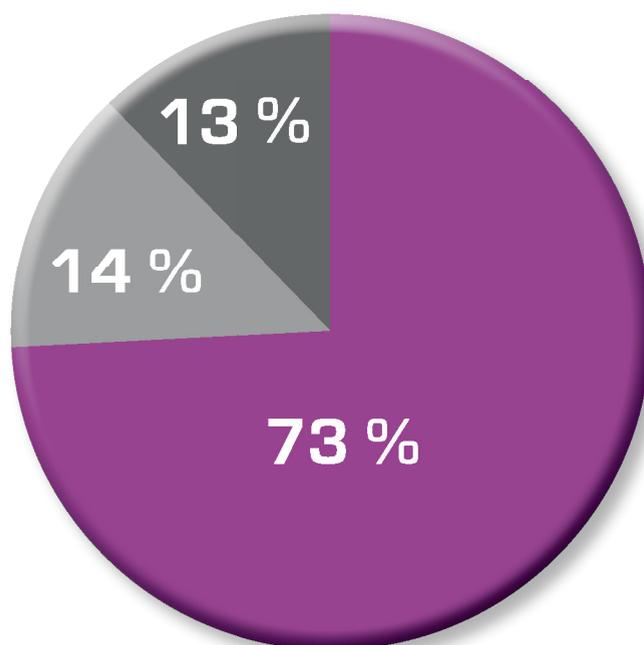
L'officialisation du passage en entreprise à mission de Vitadom est prévue pour le **mardi 31 mai 2022** en présence des membres du comité de pilotage.

VITADOM EN CHIFFRES

Point sur l'année écoulée (graphiques, heures vendues)

- Prestations réalisées : **100 000 interventions**
- Heures réalisées : **203 000 heures**
- Clients sur l'année 2021 : **2300**
- Répartition d'activité

- Aide à domicile PA/PH
- Garde d'enfants
- Ménage et autres services aux actifs



L'ensemble des équipes administratives et commerciales de Vitadom étaient réunies le 18 mars dernier au Château Le Stelsia à Saint-Sylvestre-sur-Lot à l'occasion du séminaire annuel de l'entreprise.

Après un premier report au mois de février dernier en raison des risques liés à la pandémie, la traditionnelle réunion de début d'année a pu se tenir cette fois dans d'excellentes conditions.

Définition des axes stratégiques de Vitadom pour l'année 2022

A l'occasion de son discours, Nicolas Baret a rappelé la nécessité de **continuer d'être au plus proche de tous nos intervenants à domicile** et mieux les impliquer dans les décisions importantes de l'entreprise. C'est ainsi que Nicolas Baret a annoncé la **transformation de Vitadom en entreprise à mission** (voir article) et ainsi créer une dynamique collective pour porter nos valeurs et la vision de notre métier.

Pour poursuivre sur la lancée de 2021, Nicolas Baret veut continuer à professionnaliser l'ensemble des équipes tant en agence que sur le terrain avec une volonté clairement affichée de professionnaliser tous les intervenants à domicile qui n'ont pas de titres ou diplômes reconnus dans le métier.

Après une journée où se sont succédés les cadres de la direction sous la responsabilité du maître de cérémonie Marc BIEDA, Directeur du réseau d'agences Vitadom, l'ensemble des Collaborateurs présents sont repartis chez eux non pas sans garder, nous en sommes convaincus, un bon souvenir de cette journée et de ce lieu ô combien atypique qu'est le Château du Stelsia.

Retour sur une année bien chargée

L'introduction à ce séminaire a été laissée à Nicolas Baret, Gérant de Vitadom, qui est revenu sur la période difficile qu'ont connue tous nos Collaborateurs en raison des successives vagues de contamination.

Celui-ci n'a pas manqué de remercier tous les salariés des agences et du siège qui ont permis à notre entreprise de tenir la barre dans les moments les plus compliqués.

« Le patron » est aussi longuement intervenu sur les **événements de l'année écoulée** notamment la transformation en profondeur de l'entreprise opérée dès début 2021 tant sur l'organisation générale de Vitadom avec la création de **nouvelles agences totalement autonome** à Villeneuve-sur-Lot, Marmande, L'Union et Cahors que d'un point de vue de l'image de Vitadom.

Nicolas Baret a souligné le changement d'approche des relations au sein de Vitadom rendu possible grâce à l'arrivée de **nouveaux Responsables d'agences et Chargés de coordinations** chacun désireux d'être plus et mieux à l'écoute des intervenants de terrain. L'instauration d'un socle de valeurs commune à tous les salariés de notre entreprise et d'une vision partagée par tous est le progrès majeur de l'année 2021.

Après une première année de reconstruction d'un nouveau modèle d'entreprise de services à la personne, la Direction dans son ensemble a souligné **l'arrivée des premiers résultats** notamment au niveau de l'activité commerciale et du climat social dans les agences qui s'améliorent tous deux.

FORMATION DES RESPONSABLES D'AGENCES

Les 14 et 15 Février 2022, les responsables d'agences ainsi qu'une représentante du siège se sont retrouvés à Bergerac pour suivre une formation encadrée par Eric Ingrao d'Aster Formation.

Cette formation dont le thème était : « Maîtriser les évolutions dans un management d'un SAP » avait pour objectif d'enrichir les connaissances entourant les services d'aide et d'accompagnement à domicile dont fait partie notre entreprise Vitadom.

C'est donc à cette occasion que nos responsables d'agences ont pu saisir pleinement les enjeux de la maîtrise du pilotage de leur agence et de trouver les moyens pour ce faire. Ils ont compris également comment optimiser et encadrer le fonctionnement de leurs équipes en tant que responsables d'une structure sanitaire et médico-sociale.

Enfin, ils ont appréhendé les évolutions en cours dans un secteur d'activité où le soin fusionne de plus en plus avec l'aide à domicile dans un contexte économique juridique encore un peu flou comme le propose l'article 44 du nouveau Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale 2022. L'arrivée des nouveaux services autonomie (Aide + soin) va permettre de favoriser un accompagnement de qualité pour les personnes qui en ont besoin.

Ce fut donc deux journées riches d'informations venant parfaire la culture SAAD de nos responsables d'agences qui furent ravis de se retrouver après des semaines de Covid éprouvantes.



Dossier du mois : La présentation intervenant(e)

La mise en place d'un(e) aide à domicile est une étape qui peut présenter quelques inquiétudes pour nos clients. Qu'elle que soit la demande et le besoin formulé (Auxiliaire de vie, aide-ménagère, garde d'enfant), **nos clients nous ouvrent les portes de leur intimité**, de leur « chez soi », et nous confis les personnes, parents ou enfants, qui leur sont de plus chère.

Pour nous, service d'aide et d'accompagnement à domicile, un nouveau client c'est également **un moment important** ou chacun(e) des collaborateurs de Vitadom doit mettre en avant son professionnalisme, sa bienveillance, sa disponibilité et son engagement.

Cet article vous présente les différentes méthodes et outils disponibles dans vos agences Vitadom, qui facilite le passage de relais entre l'agence et l'intervenant(e), et qui permettent de créer ce **climat de confiance et de sécurité** pour chacun(e) (clients/intervenants/agence), essentiel à notre métier.

POURQUOI ?

Le moment où l'intervenant(e) et le client se rencontre. En amont, l'agence, la famille et/ou les partenaires, ont établi un plan d'intervention correspondant au besoin du client. Le relais entre la formulation et la mise en œuvre de la demande, se fait donc sur ce temps.

AVEC QUI ?

Le client et sa famille, l'intervenant(e) et le responsable d'agence se retrouvent au domicile du client et échangent ensemble sur la mission à réaliser et sa mise en œuvre au quotidien.

Démarrage des prestations

1

Avant le démarrage prendre connaissance de la fiche mission.

Être ponctuel(le), retrouver votre responsable devant le domicile.

A votre arrivée, porter la carte professionnelle et se présenter au client en indiquant votre nom et prénom. Adopter une attitude bienveillante, à l'écoute et une posture professionnelle adaptée.

2

Entamer la conversation, prendre des nouvelles du client.

Revenez sur les grandes lignes de la fiche mission et sur vos compétences.

Indiquez vos heures et jours d'intervention. Demander au client ou vous pouvez déposer vos affaires et empruntez le téléphone pour réaliser votre télégestion.

3

Au départ du responsable, enfiler votre blouse de travail et demandez une visite du logement. Demander aux clients ses attentes et où se trouve le matériel nécessaire à la mission. Pour les missions garde d'enfant prendre du temps avec les enfants pour vous présenter et connaître leurs habitudes.

RAPPEL

- Porter des chaussures fermées, antidérapantes et une tenue propre, soignée et correcte.
- Se laver les mains en début et fin de mission.
- J'enlève mes bijoux.
- Mes cheveux sont propres et attachés.
- Je porte mon masque pendant la prestation.

EN DIRECT DE NOS AGENCES : PERIGUEUX

De nouvelles tenues pour bientôt !

Mardi 8 février 2022, les salariés de Vitadom Périgueux accompagnés de leur responsable d'agence Mathieu Ferret étaient en visite à la résidence Services Seniors de La Girandière de Trélissac.

Ce fut l'occasion pour eux de ressentir l'espace de quelques minutes toutes les difficultés liées à l'âge en endossant un costume très contraignant et très fatigant.

« L'expérience est impressionnante car tous les actes de la vie quotidienne deviennent très difficiles, les repères changent et je comprends pourquoi les personnes âgées mettent du temps à faire les choses qui nous semblent simples » commentait Mathieu Ferret après avoir quitté son harnachement.

Merci à Nadine Cameleyre, directrice de résidence, pour son accueil et son écoute et merci à Bertrand Saint-Sevin pour son expertise et sa gentillesse.



Marc Bieda De la sagesse aux actes



Bien connu de tous au sein des agences Vitadom, Marc BIEDA est un Directeur de réseau qui ne manque pas de mouiller la chemise pour être au plus proches de ses équipes. Facilement accessible, à l'écoute et dans la recherche permanente de solutions pour ses Collaborateurs, Marc BIEDA incarne comme il se doit l'idéal managérial voulu par Nicolas Baret.

Marc BIEDA a intégré Vitadom en mars 2019 comme Responsable de nos agences de Brive-la-Gaillarde et de Tulle. Fort d'une très belle expérience de chef d'entreprise dans les services à la personne (Marc BIEDA est le co-fondateur de Latitude Services à Malmort-sur-Corrèze qu'il a dirigé pendant plus de 10 ans), les qualités humaines autant que de gestionnaire de ce nouveau collaborateur n'ont pas tardé à se faire remarquer dans une agence jusqu'alors quelque peu à la dérive et pourtant autrefois la plus importantes de notre réseau d'agence.

S'il y avait un mot pour qualifier Marc BIEDA, ce serait sans aucun doute celui de « sagesse ». Une sagesse qui guide ce collaborateur dans tous les actes de sa vie.

C'est d'ailleurs cette même sagesse ainsi que le flegme de ce Collaborateur « hors-pair » qui ont attiré l'attention de Nicolas Baret à un moment où ce dernier envisageait une transformation profonde de Vitadom et recherchait pour cela un « bras-droit » avec toutes les qualités humaines requises.

C'est presque naturellement que Marc BIEDA a rejoint le siège de Vitadom pour participer activement à la refonte de Vitadom jusqu'à en devenir son principal porte-drapeau aujourd'hui.

En quittant son poste de Responsable des établissements de Brive et de Tulle, Marc n'a pas oublié de laisser dans les agences qu'il quittait une marque de toute sa bienveillance et de son professionnalisme. En permettant à son ancienne chargée de coordination, Nadège Allio, d'accéder aux fonctions de Responsable d'agence pour le remplacer, Marc nous a également démontré tout son flair pour dénicher des talents et sa capacité à mettre ses collaborateurs en confiance.

Personnage clé de Vitadom, Marc a sans conteste obtenu l'adhésion d'une équipe de Responsable d'agences et de chargés de coordination qui le lui rend bien.

NOS SALARIÉS DU MOIS

Tous les mois, Vitadom met à l'honneur les salariés de nos agences récompensés par leur Responsable d'agence pour la qualité de leur travail et leur engagement au sein de notre entreprise

Nous remercions ce mois-ci :

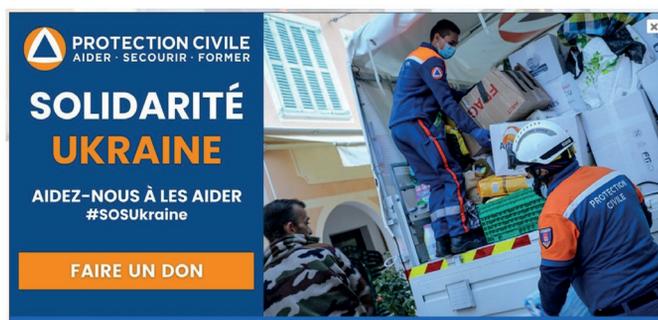
- Sabrina (Villeneuve-sur-Lot)
- Erwan (Agen)
- Nélia (L'Union)

- Sylvie (Tulle)
- Emilie (Périgueux)
- Ségolène (Brive-la-Gaillarde)



DON POUR L'UKRAINE

Vitadom s'est mobilisé dès les premières heures du conflit pour soutenir la population ukrainienne victime d'une guerre d'agression de la part de la Russie. C'est 15 kits de premiers secours (pansements, bandages, garrots, gants) d'une valeur de 1800€ que nous avons pris l'initiative de financer et d'envoyer au plus proche des zones de combats pour soutenir la résistance ukrainienne via la Protection Civile française





Depuis mars, nous avons entrepris un **partenariat avec Perimouv** !

Située au cœur de Périgueux, cette agence est spécialisée dans le secteur d'activité des transports urbains et suburbains de voyageurs et propose la location de bicyclettes et de vélos à assistances électriques. Nous souhaitons aider et soutenir nos salariés fassent à la hausse des carburants en leur proposant ses alternatives : bicyclettes ou vélos à assistances électriques pour effectuer leurs prestations.

En effet, le transport est un élément essentiel au sein de notre structure, ainsi nous intégrons une démarche de développement durable et de déplacements doux est d'éco-déplacement

Notre objectif, est d'offrir un moyen de transport le plus écologique pour notre environnement.

Sur des trajets de proximité, le vélo est donc aussi rapide qu'une voiture en milieu urbain et encore plus efficace. Nous disposons de **3 vélos à assistances électriques** tout au long de l'année et de bicyclettes pour nos salariés.



Vitadom Périgueux s'engage dans une démarche éco-responsable.

SOUVENIR, SOUVENIR ...

Voici pour vous la première affiche publicitaire de Vitadom (2006).

On y voit une jeune femme revenant de son shopping et nous laissant à penser toute sa satisfaction de pouvoir déléguer à des professionnels l'entretien de sa maison. Si cette affiche peut nous sembler aujourd'hui quelconque, le contexte de nouveauté des services à la personne de l'époque n'a pas manqué de surprendre. Car en effet en 2006, les services à la personne n'étaient en rien un service de consommation assez courant dans les foyers français comme aujourd'hui.

C'est bien malgré nous que nous avons été contraint de revoir notre manière de communiquer en ne mettant plus en avant ce pourquoi nous faisons notre travail (rendre les gens heureux) mais en affichant qui le faisait et avec quels matériels !



LE FASS (FOND D'ACTION SOCIAL ET SOLIDAIRE)

Un outil de solidarité au services des salariés de Vitadom

Depuis 2012, notre entreprise dispose d'un organe interne de solidarité pour venir en aide aux salariés de notre entreprise qui peuvent être confrontés à des difficultés momentanées. Parce que la vie est parfois faite de coup durs : la voiture qui tombe en panne, des dépenses imprévues qui ne vous permette pas de régler certaines factures, des problèmes de santé..., le Fonds d'action sociale et solidaires mobilise toutes les ressources de notre entreprise afin de vous aider à trouver des solutions.

N'hésitez pas à solliciter le FASS de Vitadom en téléchargeant un dossier d'aide sur l'extranet Vitadom ou en vous adressant auprès du Responsable de votre agence Vitadom.

Fonds d'action sociale et solidaire
En faveur des salarié des agences Vitadom



“Pouvoir compter sur mon entreprise dans les moments difficiles, c'est important pour moi”

Renseignements dans votre agence

